

Bruxelles, le 16.3.2016

Cher Monsieur Regnard,

Je vous remercie pour votre lettre du 8 février 2016, que vous avez également adressée à Mme Jourová, sur les difficultés rencontrées par les magistrats en Turquie et des atteintes inquiétantes à l'indépendance de la justice en Turquie.

Au nom de Mme Jourová et de moi-même, nous prenons note des informations fournies dans votre correspondance et nous vous remercions pour votre rapport concernant le procès des juges, Mustafa Başer et Metin Özçelik, tenu à Ankara le 21 janvier. Nous partageons votre préoccupation sur ce cas particulier et sur l'état de droit et l'indépendance de la justice en Turquie en général.

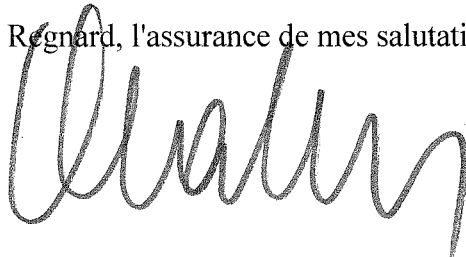
Je voudrais vous assurer que la Commission européenne suit ces questions de très près et avec inquiétude. La Délégation de l'Union Européenne a aussi envoyé un observateur aux audiences des 21 janvier et 10 février et nous a fait part des mêmes observations.

La Commission européenne a rappelé à plusieurs reprises l'importance du respect du principe de la présomption d'innocence et le droit inaliénable à une enquête indépendante et transparente en cas de faute présumée, dans le respect intégral des droits des accusés.

La Commission européenne continuera à suivre de près ces questions, dont elle a rendu compte en détail dans son rapport 2015 sur la Turquie: "Un certain nombre de cas disciplinaires et pénaux contre les juges et les procureurs n'ont pas bénéficié d'une procédure régulière, et dans certains cas, ont été basés sur leurs décisions judiciaires. Cela contredit les principes de base de la primauté du droit et a considérablement miné l'indépendance du pouvoir judiciaire."

Je tiens à vous remercier de nouveau, votre association et vous-même, pour votre présence comme observateur à ce procès. N'hésitez pas à continuer à nous fournir les informations dont vous disposez sur le respect de l'état de droit en Turquie, qui nous sont très utiles.

Je vous prie d'agréer, M. Regnard, l'assurance de mes salutations distinguées.



Mr. Christophe REGNARD
Le Président
Association Européenne des Magistrats
Groupe Régional de l'Union Internationale des Magistrats